



Date de convocation	Présent	Dont suppléant	Pouvoir	Absent	Vote pour	-
16 janvier 2024	6	0	3	5	Vote contre	-
					Abstention	-

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 23 janvier 2024

Sous la présidence de Madame Rachel BURGY, Présidente du Syndicat des Eaux de la Région Messine.

Point n°8 : Changement d'un membre au Comité syndical.

Le Comité Syndical,

Le comité syndical du SERM a été installé lors de la séance du 28 septembre 2022.

Mme Isabelle VIALLAT siégeait en qualité de représentante suppléante de la métropole de Metz.

Par courrier reçu le 15 janvier 2024, la métropole de Metz a informé le SERM de la désignation d'un nouveau représentant suppléant, M. Julien HUSSON.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 5711-11 et suivants ;

VU l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2017 portant création du Syndicat des Eaux de la Région Messine ;

VU les statuts du SERM du 14 décembre 2017, notamment l'article 6 ;

VU la délibération du conseil métropolitain de Metz du 19 décembre 2023 portant désignation d'un représentant suppléant de l'Eurométropole de Metz au Syndicat des Eaux de la Région Messine en remplacement de Madame Isabelle VIALLAT ;

Le Comité syndical prend acte de la désignation de Monsieur Julien HUSSON en qualité de représentant suppléant de l'Eurométropole de Metz.

La Présidente,
Rachel BURGY